



LA CAPELLE & VOUS



RETROSPECTIVE 2022





| | |
|------------------------------------|--------------------|
| EDITO | P. 3 |
| AUTOUR DES ENFANTS | P. 4 à 12 |
| AUTOUR DES AÎNÉS | P. 13 à 17 |
| AUTOUR DES ASSOCIATIONS | P.19 à 25 |
| POINT FINANCES | P.26 et 27 |
| POINT TRAVAUX | P. 28 |
| AUTOUR DE LA VIE MUNICIPALE | P. 28 à 44 |
| ETAT CIVIL | P. 45 et 46 |
| AGENDA | P. 47 |



Chères Capelloises, Chers Capellois,

L'année 2022 s'achève laissant dans nos esprits le souvenir des difficultés liées à la crise économique et énergétique mondiale. Ces difficultés s'ajoutent aux inquiétudes de chacun marquées par une situation sanitaire encore fébrile aujourd'hui.

Ces difficultés que chacun subit favorisent l'agacement des citoyens, l'irritabilité de certains quand d'autres tentent de maintenir la solidarité. L'équipe municipale est toujours présente et reste à votre écoute, chères Capelloises, chers Capellois et nous nous efforçons à vous rendre la vie agréable dans notre belle commune pour le bien vivre à La Capelle-Lès-Boulogne.

Face aux difficultés énergétiques, l'équipe municipale redouble d'efforts ainsi, vous avez pu remarquer sur le bas de l'avenue de la Forêt l'installation du système d'éclairage solaire. Les chaudières des bâtiments municipaux sont programmables et programmées pour ne pas chauffer inutilement. D'ailleurs, j'invite les associations et les autres utilisateurs des bâtiments communaux à redoubler d'attention à chaque utilisation, à bien veiller aux fermetures des éclairages, des portes. C'est dans cet état d'esprit collégial que nous limiterons l'impact sur les finances locales et que nous pourrons poursuivre les activités qui animent la vie municipale.

L'année 2022 s'est achevée avec les traditionnelles festivités autour de nos aînés, autour de nos enfants. Je félicite l'équipe municipale pour le choix des animations cette année et je remercie également le comité des fêtes, le CCAS et l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite des festivités.

Cette année, sans surprise, les charges de fonctionnement vont sensiblement augmenter, mais je vous promets de poursuivre les efforts nécessaires et faire en sorte que les projets se poursuivent ou se concrétisent dans le respect de notre politique : le mieux vivre à La Capelle- Lès-Boulogne.

2023 sera marquée par la fin des travaux autour de la maison des services : la déconstruction de l'ancienne agence bancaire permettra l'accès principal à la Mairie et à la France Services. Les services évoluent également. Nous sommes équipés désormais du dispositif recueil qui permet aux agents territoriaux de traiter vos demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Les pré-demandes en ligne sont possibles par le biais des opérateurs France Services. Un seul et même lieu pour vous apporter un service de qualité.

Je voudrais remercier tous ceux qui œuvrent au quotidien pour nos concitoyens : agents de la collectivité, bénévoles, associations, membres du CCAS, et membres du Conseil Municipal.

Ensemble donnons un sens à nos projets.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Votre Maire,
Jean-Michel DEGREMONT

L'ÉCOLE DES POÈTES

La classe de CE1 CE2 a participé, le mardi 28 juin, à la construction d'hôtels à insectes pour favoriser la biodiversité dans la commune.



Avant les vacances de la Toussaint, les élèves de CE1 CE2 ont fabriqué des citrouilles d'Halloween et en ont profité pour cuisiner une bonne soupe de potiron qu'ils ont ensuite dégustée et fait partager aux autres classes.

Le 21 octobre 2022, les élèves ont pu profiter d'un moment convivial faisant suite aux travaux autour d'Halloween réalisés en classe, en anglais, mathématiques, ou arts visuels par exemple.

Un exposé sur Halloween et ses origines, ainsi que des petits jeux autour du vocabulaire en anglais, suivis d'un chant en anglais sur ce même thème par les élèves de la chorale, ont rythmé cet après-midi costumé. Un goûter d'Halloween était également au programme.

Les enfants et les adultes ont été ravis de cette journée.



Les élèves de la classe de CE1 CE2 de l'école des poètes ont la chance de se rendre chaque jeudi à la patinoire Héliécia pour apprendre à patiner et pour leur plus grand bonheur!



Les élèves de CE1 CE2 ont planté des bulbes le mardi 15 novembre pour découvrir le cycle de vie de la plante et fleurir le jardin de l'école pour le printemps prochain.



Les élèves du CP au CM2 de l'école des poètes sont allés visiter l'école musée de Boulogne-sur-Mer les 17 et 18 novembre 2022. Ils ont plongé dans le passé et découvert comment était l'école au temps de leurs grands parents. Ils ont aussi visité l'exposition temporaire sur 5 000 ans d'écriture.



En 2022, des élèves de l'école des Poètes ont réalisé des affiches pour le projet de lutte contre le harcèlement scolaire. Vous avez pu les voir chez des commerçants, à la mairie ou encore à la médiathèque de La Capelle. Ils ont aussi écrit une fable à la manière de Jean de La Fontaine.

LA HYÈNE, LE BARRAGE ET LE CASTOR.

*Un jour un castor construisait un barrage
Mais il coupa l'arrivée d'eau de la rivière
Ce qui mit une hyène en rage !
"Et maintenant comment je me désaltère ?"
La hyène décida de faire vivre au castor
un enfer !
On lui fit manger de la terre
Elle lui imposa un salaire
Elle le poussa dans la poussière
Ce castor vivait un vrai calvaire
"Vous le castor vous n'êtes qu'un sale
petit rongeur"
Que vous j'ai de valeur
Vous valez moins qu'une fleur
Le castor alors éclata en pleurs
Mais la hyène continua, sans cœur :
Et puis vos dents, quelle horreur !
Jaunies et rapprochées de vraies dents
de malheur !
Et les attaques de la vilaine
Durèrent une entière semaine.
Une taupe qui ne voyait rien
Mais qui entendait bien
De toute la scène fut témoin
A cette situation toxique il fallait un remède
Auprès du cerf elle alla chercher de l'aide
"Maître de la forêt vous devriez intervenir
Victime d'une hyène un castor est en train
de souffrir"
Le cerf rempli de déception
n'en croyait pas ses oreilles
Comment peut-on oser faire une chose
pareille ?
Nous devons réunir le grand conseil
A grand pas le roi se rendit au barrage
Pour rendre la décision prise par les sages
Il accusa la hyène d'un horrible harcèlement
Et exigea d'elle d'arrêter immédiatement
Il dit au castor qu'on déplacerait sa maison
Et la hyène se chargerait de sa construction
La vilaine honteuse de ses mauvaises actions
Accepta et au castor demanda pardon
La paix revenue on organisa un festin
Morale :
Parfois une seule voix suffit à sauver un destin
Toujours du courage il faut pour faire le bien !*

L'APE ÉCOLE DES POÈTES

Après plus de deux ans de crise sanitaire, l'association des parents d'élèves était bien motivée pour reprendre du service. Cela a commencé par sa célèbre kermesse en juin 2022.



De nouveaux projets sont en cours de réflexion pour l'année scolaire 2022/2023 dont notamment l'organisation d'une soirée dansante avec repas courant le 1^{er} semestre 2023. Préparez-vous à bouger...



L'APE a pour objectif de récolter des fonds pour aider l'école à financer des sorties, du matériel ou encore des moments de convivialité comme le spectacle de Noël avec la venue du célèbre bonhomme en rouge en décembre.



Chaque parent peut s'investir à l'APE en fonction de ses disponibilités et dans une ambiance conviviale.

Intéressé ?
Faites-vous connaître en appelant :
M^{me} Elina ROUET,
Présidente de l'APE
2022/2023
07 60 13 86 24

2022 A L'ECOLE SAINT JOSEPH

Carnaval



En septembre,
Vincent Delécaut est
le nouveau chef
d'établissement.

Toujours solidaires en 2022 !

- « Nettoyons la nature » dans le chemin des Poètes
- Opération ELA « Mets tes baskets et bats la maladie » : dictée, courses de relais avec récolte de fonds
- Préparation de cartes de Noël pour les colis des aînés
- Dons de denrées alimentaires et produits d'hygiène



Fête du printemps
Comédie musicale
« Le soldat rose 2 »

Ecriture à la plume, pupitres en bois, bonnet d'âne, poêle à bois... Une ancienne élève de l'école, mamie d'un élève de CM1, est venue raconter l'école Saint Joseph de son enfance. Un partage très enrichissant pour tous ! Puis, le temps d'une journée, l'école a fait un bond de 60 ans en arrière ! Nous avons retrouvé les bretelles, les bérets, les rubans dans les couettes et les culottes courtes...





L'année 2022 a été placée sous le signe de la biodiversité. Un potager a été mis en place, le jardin a été fleuri. L'école a obtenu le LABEL ECO-ECOLE, niveau bronze en juillet. Le pari est lancé de faire encore mieux en 2023 ! Les enfants ont aussi eu la chance de découvrir les pollinisateurs grâce aux actions de la commune. La biodiversité dans le marais de Saint-Omer a également été abordée lors de la sortie de fin d'année (visite du musée, ateliers et sortie en bateau dans le marais).



Slackline, sarbacane, lutte, vélo, skate et roller, chaque lundi, avec l'association Sportanim !



Fête de la citrouille :
les parents sont venus aider à préparer la soupe avec les courges du potager de l'école ! La soupe a été partagée lors d'un temps fort convivial.

L'APE Ecole Saint Joseph

L'Association des Parents d'élèves (APEL) Saint-Joseph est une association loi 1901 créée et gérée par des parents d'élèves scolarisés à l'école Saint-Joseph de la commune.

Sa mission principale est d'organiser des événements afin de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants. Elle permet également aux parents de s'investir dans la scolarité de leurs enfants, de rencontrer d'autres parents, de proposer des idées, de mettre en place des projets, toujours avec bienveillance, générosité et entraide.

Ainsi en 2022, parents et parfois même grands-parents ont offert leur temps et leur énergie afin d'organiser la fête du printemps, la kermesse de fin d'année, la vente de viennoiseries, la fête de la citrouille, la vente de cartes de Sainte Catherine et Saint Nicolas ainsi qu'un marché de Noël. Chaque action de l'APEL est mise en place en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Cette année, la récolte de fonds a permis aux enfants de passer une matinée à la ferme, une journée dans les marais de Saint-Omer pour le voyage de fin d'année et de se régaler avec de délicieux goûters offerts pour la Saint Nicolas et la fête de la citrouille. L'APEL peut également aider les enseignants. Pour la rentrée 2022, elle a permis à l'école d'investir dans du matériel pour mener à bien son projet sur l'observation des oiseaux.

De très belles réalisations en 2022 qui laisseront place à de nouvelles surprises pour l'année prochaine !

Martel Ophélie et Marion Lannoy

PRÉVENTION ROUTIÈRE À VÉLO À L'ÉCOLE DES POÈTES



Le 17 mai 2022, des bénévoles du Cyclo club Saint Martin Léo Lagrange sont venus sensibiliser les enfants des classes élémentaires CE2, CM1 et CM2 de l'école des poètes à la sécurité routière à vélo.

Cette animation est à l'initiative de Philippe Lelièvre, conseiller municipal. C'est sous une belle journée ensoleillée que les enfants ont pu venir avec leur vélo ce jour-là afin de participer pleinement à l'évènement.



Les bénévoles du vélo Cyclo club ont animé la matinée en trois ateliers :

- Sensibilisation du code de la route à vélo
- Sensibilisation de la bonne conduite à tenir à vélo sur les routes ainsi que ses dangers.
- Atelier réparation

Les enfants étaient ravis et très à l'écoute de tous ces conseils qui leurs ont été transmis.



A l'école des poètes



REMISE DES DICTIONNAIRES AU CE2

Le 23 juin 2022.

Comme chaque année, la commune va à la rencontre des enfants des classes de CM2 des deux écoles pour de leur offrir un dictionnaire de français et un d'anglais.

C'est l'occasion de faire la connaissance de nouveaux élèves et d'échanger avec chacun.



A l'école Saint-Joseph



REMISES DES RÉCOMPENSES AUX DIPLÔMÉS CAPELLOIS

Comme tous les ans, la commune a profité des manifestations du 14 juillet pour mettre à l'honneur les jeunes diplômés Capellois.

C'est avec un grand plaisir, que Monsieur le Maire et les élus félicitent et récompensent nos jeunes diplômés.



NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

L'arbre de Noël de la commune s'est déroulé cette année dans les locaux de la mairie. Une ambiance plus chaleureuse a réunie enfants et parents autour des jouets et d'un vin chaud.

Le concours de guenel a été très apprécié par les participants qui se sont démenés pour nous présenter de superbes guenels. Originalité, beauté et imagination étaient au rendez-vous.

La journée s'est achevée par un spectacle pyrotechnique très qualitatif. Jongleurs enflammés et cracheurs de feu nous ont réchauffés de leurs danses endiablées au rythme de musique tribal et celtique.

Ce spectacle a été clos par un feu d'artifice qui a laissé des étoiles dans les yeux des petits et des grands.



L'ACCUEIL DE LOISIRS

SERVICE JEUNESSE

Retour sur l'année 2022

ACTE 1 : L'ACCUEIL DE LOISIRS MUTUALISÉ



En 2022, l'accueil de loisirs a accueilli 670 enfants inscrits dans ses structures !

Les enfants de 3 à 5 ans étaient à l'école la Pâturrelle de Baincthun.
Les 6-15 ans au centre socio-culturel de La Capelle-lès-Boulogne.

Cette année, nous avons accueilli 213 inscriptions de plus que l'année dernière.

Toute l'équipe
d'animation tient à
vous remercier pour
votre fidélité et votre
confiance !



Vacances d'hiver
Le monde des
pirates



Vacances de
Pâques
Vice-Versa



Vacances d'été
3 - 5 ans :
Les dessins animés



6 - 15 ans :
Bienvenue dans
l'espace



Vacances de la
Toussaint
Pokémon

Nos objectifs pédagogiques

L'accueil de loisirs est un endroit d'amusement, de plaisir et de souvenirs pour les enfants, ils doivent s'y sentir bien et en sécurité. Pour cela, nous formulons pour chaque session des objectifs pédagogiques représentant quelques unes des valeurs que nous prôtons

1

VIVRE ENSEMBLE

Il est essentiel que chaque enfant puisse s'épanouir auprès des autres. Nous prôtons l'acceptation de l'autre et la tolérance.

2

AUTONOMIE

Nous encourageons chaque enfant à s'interroger, développer des compétences, apprendre de ses erreurs pour grandir.

3

BIENVEILLANCE

Nous souhaitons que chaque enfant soit valorisé et considéré. Nous tenons au respect, à l'écoute et à l'échange.

Le centre de loisirs, c'est des grands jeux, des activités manuelles, culinaires...

Les grands jeux permettent aux enfants : de se dépasser, de développer leur esprit d'équipe, leur réflexion, l'entraide...



Grâce aux activités manuelles et culinaires, les enfants développent leurs compétences artistiques créatives.

En collaboration avec des prestataires et artisans capellois, Clémentine Vallée et Eric Brachet, les enfants ont eu l'opportunité de pratiquer des vadrouilles en Boulonnais (promenades nature) et de réaliser leurs toupies en bois.



Le centre de loisirs, c'est aussi des sorties...

SPORTIVES



À SENSATIONS FORTES



D'AMUSEMENT GARANTI



ACTE 2 : LE SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNE

Mercredi 30 mars 2022

Le service Jeunesse propose une sortie au **cirque Arlette Gruss**, les 45 enfants se souviendront longtemps du spectacle.

« La magie du cirque à travers les âges. »



Dimanche 17 avril 2022

Chasse à l'œuf organisée par le service jeunesse avec plusieurs animations proposées par Jérôme Lemaitre de l'Antre du Jouet.

« Les cloches sont passées. »

Samedi 11 juin 2022

Une journée de sensation au **parc d'attraction Bagatelle** pour le plaisir des enfants.

« Du soleil + des jeux = des enfants heureux. »



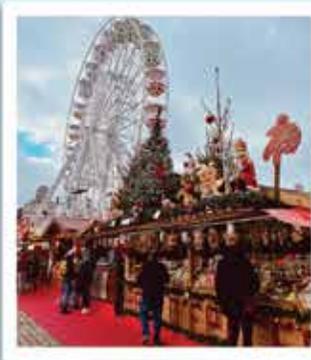
DES MANIFESTATIONS RÉUSSIES POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE... Week-end du

3-4 décembre 2022



Bourse aux jouets

Dimanche 11 décembre 2022



Marché de Noël d'Arras

Samedi 17 décembre 2022



Concours de Guénels

LES ACTIVITÉS DU CCAS AU COURS DE L'ANNÉE 2022

■ L'APRÈS-MIDI FESTIVE DU JEUDI 3 MARS



Plus de 100 Aînés capellois ont eu le plaisir de se réunir pour écouter et accompagner le duo Zap'Rascam qui a repris un répertoire des classiques de la chanson française des années 30 à Georges Brassens. La tarte au papin accompagnée d'un petit verre de vin ou de jus de pomme de nos vergers capellois fut également très appréciée.



■ L'ATELIER MARINÉO POUR LES 65 ANS ET PLUS DU LUNDI 9 MAI

Laura Bonvoisin de Marinéo est venue animer un atelier mobilité "Osons le bus" pour les plus de 65 ans.

Les 12 participants ont bien compris le fonctionnement des différentes lignes de bus et ont effectué un trajet en bus. Ils ont découvert les avantages attribués aux séniors. Le pass sénior (réservé aux plus de 65 ans) permet d'utiliser le réseau Marinéo en illimité jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il coûte 14 € à l'intéressé et 47,50 € pour le CCAS de la commune. A la première demande, il coûtera 5 € supplémentaires pour l'établissement de la carte Pass Pass.

Afin de rentabiliser au maximum le pass, il est fortement conseillé de le demander en début d'année car le coût reste identique quelque soit la période de l'année.

Pour les personnes intéressées, des fiches explicatives sont disponibles en mairie.



■ LA JOURNÉE AU CŒUR DE L'IMPRESSIONNISME À GIVERNY DU SAMEDI 14 MAI

A l'initiative du CCAS, 53 Capellois et amis ont eu la joie de découvrir le monde de Claude Monet à Giverny au cours d'une visite guidée. En se promenant dans son jardin et sa maison, les participants ont ressenti l'atmosphère qui régnait chez le maître de l'Impressionnisme et se sont émerveillés devant les compositions de fleurs, notamment les iris. Après le plaisir des yeux, le réveil des papilles s'effectua dans une ambiance chaleureuse.

En début d'après-midi, la découverte du "Verger de Giverny" a été suivie d'une dégustation de produits locaux.

Après cette journée enrichissante, tous aspirent avec enthousiasme à une prochaine sortie.



LES ATELIERS NUMÉRIQUES SUR TABLETTE

Le vendredi 24 juin, les ateliers numériques sur tablettes pour seniors se sont terminés par un moment convivial qui a réuni la plupart des 6 groupes participants de l'année scolaire 2021-2022. Chaque groupe a apprécié l'ambiance et les compétences du conseiller numérique Gaëtan Ropitail ; si les novices ont un peu de mal à continuer de pratiquer, les plus confirmés sont très satisfaits d'avoir pu perfectionner leurs acquis.

Ces ateliers numériques ont été organisés par le CCAS de la commune qui a bénéficié d'une subvention de l'AFNIC.



LA SORTIE AU MUSÉE DE LA CÉRAMIQUE DE DESVRES LE JEUDI 22 SEPTEMBRE



LES 1^{ER} ET 2 OCTOBRE SUR L'HISTOIRE DE LA COMMUNE DES ANNÉES 1948 À 1980

Quel plaisir cela a été pour les membres du CCAS de voir tant de Capellois ou anciens Capellois se retrouver devant les photos essentiellement fournies par le photographe Pierre Macquet qui habitait, à l'époque, dans la maison de l'ancien Crédit Agricole. Plus de 140 personnes se sont donc déplacées le samedi 1^{er} octobre ; certains y retrouvaient leurs souvenirs et leurs compagnons de jeunesse et d'autres y découvraient la vie d'autrefois.

Le lendemain, le dimanche 2 octobre, il y avait 110 spectateurs pour visionner les films des années 50 également réalisés par P. Macquet. Revoir des proches, disparus depuis, en a ému plus d'un.

Le CCAS est heureux d'avoir contribué à ces moments d'échanges familiaux ou amicaux dans une ambiance chaleureuse et bon enfant. Il remercie la famille de Pierre Macquet d'avoir fourni la plupart des travaux de leur papa sur la commune de La Capelle.



Le CCAS a fait redécouvrir le savoir-faire artisanal de la Cité des Potiers en explorant, lors d'une visite guidée, son musée de la céramique rempli de jolis objets témoins d'un passé, hélas, révolu.

Une collation attendait les participants au retour. Cela permit à tous d'échanger en toute amitié.

■ LE REPAS DES AÎNÉS DU JEUDI 13 OCTOBRE

A l'auberge du Goulet, 84 convives ont eu la joie de se retrouver et de se régaler au traditionnel repas des Aînés. Isabelle, Jérôme et Tony, dont tous ont apprécié les voix et les costumes, ont su animer la piste de danse.



Des paniers garnis ont été remis aux doyens de l'assistance :

Georgette Fourcroy (96 ans) et Lucien Duhamel (90 ans).



■ LES JOURNÉES DE LA SOLIDARITÉ, 18 ET 19 NOVEMBRE 2022

Toujours présents au rendez-vous annuel de solidarité en faveur de l'association Blanzly Pourre, les enfants des écoles des Poètes et St Joseph de La Capelle les Boulogne ont fourni des produits d'hygiène, des produits alimentaires et des vêtements. De nombreux Capellois se sont également joints à cet élan de générosité. Merci à tous !



Elèves de l'école des Poètes



Elèves de l'école St Joseph

■ LA REMISE DES COLIS DE NOËL LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022

Près de 210 colis de Noël ont été distribués aux Aînés et, cette année, l'amélioration sanitaire a permis aux membres du CCAS de proposer de nouveau un goûter. Un petit moment de convivialité est bienvenu en cette période de festivités, les Aînés Capellois étant toujours aussi contents de se retrouver !



■ L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE SIEL BLEU

Les participants sont toujours aussi nombreux le jeudi matin pour l'Activité Physique Adaptée SIEL BLEU animée par Marie-Laure Rommel. Ce n'est pas un simple cours de gymnastique mais un moment de bonne humeur qui donne de la vitalité pour la journée.



■ LES ANNIVERSAIRES



80 ans de Josette FORTIN



80 ans de Anne-Marie DACHICOURT



80 ans de Jean VAHE



80 ans de Nicole LELIÈVRE



80 ans
Yvette
MANCHUELLE



90 ans de Claire SOBRE



90 ans de Marie-Josèphe SERGENT

LES INFORMATIONS DU CCAS

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le CCAS a le plaisir de vous annoncer qu'à partir du 1^{er} janvier 2023, il participera financièrement aux repas portés à domicile à hauteur d'1,50 € par repas pour les non imposables en perte d'autonomie.



Les principales possibilités de prestataires :

- **Le CCAS de St Martin Boulogne : 03 21 80 35 19**
12 € le repas avec potage et fromage à partir du 1^{er} janvier 2023 pour les Capellois.
2 € (50% du prix du transport) peuvent être déduits des impôts pour les imposables.
- **Le traiteur Ladant de Baincthun : 06 79 97 37 94**
8,50 € le repas avec potage sans fromage.
Pas de frais de livraison déductibles des impôts.
- **Yanni'cuisine de Wavran sur l'Aa : 06 32 98 94 92**
9,70€ le repas avec potage et fromage.
1,25€ peuvent être déduits des impôts pour le transport.

Le prestataire choisi fera une facturation pour le bénéficiaire et une autre pour le CCAS correspondant à sa participation en faveur des non imposables. Les personnes souhaitant bénéficier de l'aide du CCAS seront priées de présenter leur attestation de non-imposition en mairie. Les bénéficiaires de l'APA qui n'ont pas atteint leur plafond d'aides peuvent être aidés jusqu'à un maximum de 2,88€ par repas et de 20 repas par mois soit 57,60 € par mois. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie.

LE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes concernées sont celles de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les plus de 60 ans reconnues



inaptes au travail résidant à leur domicile et les adultes handicapés. Il s'agit essentiellement de personnes qui ne peuvent pas quitter rapidement leur domicile par leurs propres moyens ou qui souffrent d'une maladie chronique invalidante ou qui sont désorientées. Un membre du CCAS de leur quartier a déjà contacté ou contactera les personnes concernées afin de les inscrire, avec leur accord, sur le registre communal des personnes vulnérables mis en place selon l'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles. Toutefois, si une personne intéressée n'est pas contactée, elle peut s'inscrire directement en mairie. Le registre permet, par exemple, de mieux suivre ces personnes lors d'une épidémie, d'une canicule, d'une fuite de gaz, d'un incendie, d'un problème d'eau potable, etc... Le maire communique le registre nominatif de sa commune au préfet ; il est confidentiel et ne sera divulgué nulle part ailleurs. Pour plus de précisions sur le registre, vous pouvez consulter sur internet :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-populations-concernees-et-leur-recensement>

Nous ne pouvons qu'encourager les personnes les plus vulnérables à s'inscrire afin d'améliorer la réactivité et l'efficacité des plans d'alerte et d'urgence en leur faveur.

L'AGENDA 2023 DU CCAS



Journée à Paris

Visite de l'Hôtel de Ville et de l'Assemblée Nationale organisée par le CCAS de La Capelle les Boulogne



5h00 Départ Place des Anciens Combattants
Viennoiserie offerte

10h-11h30 Visite guidée de l'Hôtel de Ville de Paris*



**Judi
30 mars
2023**

* La visite guidée de l'Hôtel de Ville peut être annulée quelques jours avant la sortie. Dans cette éventualité, la visite du musée Carnavalet sera organisée mais en toute autonomie.

12h30-14h00 Déjeuner
« Au bistrot de la Montagne »



Kir
Entrée, plat, dessert
1/4 vin + 1/2 eau minérale
+ café

15h20- 17h00 Visite guidée de l'Assemblée Nationale



Vers 17h30 départ de Paris
Vers 22h00 arrivée à La Capelle les Boulogne

Tarif Capellois: 72 € Tarif extérieur: 78 €

Inscription prioritaire pour les Capellois jusqu'au 25 février 2023

Important

A savoir

- Places limitées à 50 personnes.
- Pour l'entrée à l'Assemblée Nationale, il faut présenter **une pièce d'identité en cours de validité** et avoir une tenue vestimentaire correcte.

Pour l'inscription

- Inscription en mairie dans la limite des places disponibles.
- Présenter la **pièce d'identité** qui sera utilisée pour l'entrée à l'Assemblée Nationale; **une copie en sera faite** car l'identité des participants doit être communiquée à la sécurité de l'Assemblée Nationale auparavant.
- Pour le règlement de la sortie, le chèque doit être établi à l'ordre du « Trésor public ».

Renseignements et inscriptions en Mairie
202 Avenue de La Forêt- B.P. 5 62360 La Capelle les Boulogne
Tel : 03 21 10 26 00

JEUDI 2 MARS 2023

Après-midi festive pour les Aînés
(une invitation sera envoyée)

JEUDI 30 MARS 2023

Visite de l'Assemblée Nationale
Sortie ouverte à tous

VENDREDI 16 JUIN 2023

Conférence de M. Parenty. Conteval à La Capelle
Une réussite économique au XVIII^e siècle :
"l'élevage des moutons à l'angloise"

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

Visite guidée de Laon et du
Familistère Godin.
Sortie ouverte à tous

JEUDI 12 OCTOBRE 2023

Repas des Aînés
(une invitation sera envoyée)

COMITÉ DES FÊTES

■ CONCERT "SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE"

A l'initiative de M Bernard SCHNEIDER, L'orchestre Opal Sinfonietta, dirigé par Enrique Segura, s'est produit à l'église Saint Jean-Baptiste en mars dernier pour un concert "solidarité pour l'Ukraine".

Les responsables de l'orchestre avaient mis au programme du concert une première partie animée par les chanteurs

participant au stage musical de la Capelle et une seconde partie avec des extraits d'œuvres lyriques et de musique d'Astor Piazzolla...

L'entrée était libre et les spectateurs ont pu laisser un don à la sortie du spectacle. Le total a été reversé à la Croix-Rouge.



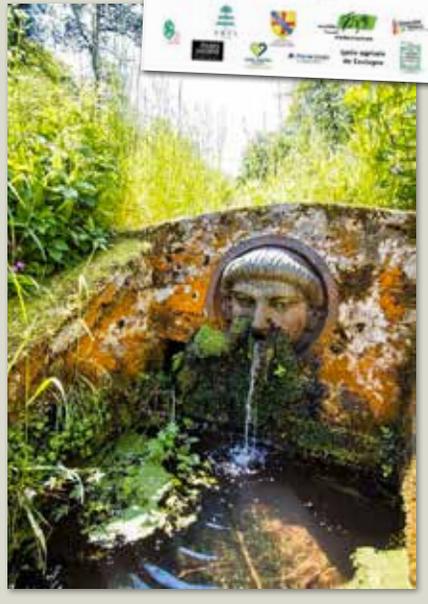
■ LILLE-HARDELLOT

Après les annulations des éditions 2020 et 2021, l'édition 2022 de la célèbre randonnée cyclo Lille-Hardelot s'est déroulée le 22 mai dernier. Plus de 8000 participants se sont ravitaillés dans notre commune, nous étions le dernier point de ravitaillement de la randonnée.



■ JOURNÉES DES PLANTES ET DU JARDIN AU CHÂTEAU DE CONTEVAL

Les 4 et 5 juin 2022 ont eu lieu les journées des plantes et du jardin au château de Conteval.



■ JAZZ MEETING

La 3^e édition du jazz meeting a été un véritable succès le samedi 11 juin 2022 dans les jardins remarquables du Château de Conteval. C'est dans ce cadre magnifique que plus de 200 spectateurs ont profité de la rencontre du jazz et de la Soul en présence d'Alexandra Belland, Bruno Dupont, Marc Davidovits, Pierre Bouverne, Olivier Lovergne, Christophe Gratién, Fabrice Gratién, Éric Paque et Arno Thuilliez.



LE CENTRE ÉQUESTRE

L'EEB embauche et investit pour ses cavaliers ! Après les années Covid, synonymes de saisons sportives sans déplacement et sans compétition, les activités ont bien repris à l'École d'Équitation du Boulonnais et ça bouge à tous les étages ! En effet, après avoir passé deux ans en contrat d'apprentissage pour obtenir son DEJEPS Equitation dressage en alternance avec l'institut de Genech et L'EEB, Rosalie Quandalle titulaire également du BPJEPS vient renforcer le pôle instruction en CDI depuis le 1^{er} Septembre. C'est donc une belle équipe qui vous attend au club pour vous aider à mettre le pied à l'étrier avec Gérald Trinel qui, lui est titulaire du DESJEPS et du BESS1, sans oublier Olivier Rétaux qui complète l'équipe au poste de palefrenier-soigneur, ainsi que les stagiaires en formation et tout cela pour le plus grand bonheur des adhérents. De plus, nouveauté en 2022, l'EEB propose une nouvelle activité : le tir à l'arc à cheval ! L'occasion pour les cavaliers de tester leur dextérité à pied et à cheval.



L'EEB ajoute donc une nouvelle corde à son arc ! On notera aussi que le centre vient d'obtenir après un audit, le nouveau label "Bien-être Animal" décerné par La Fédération Française d'Équitation, pour le Président Bruno Leleu et le Conseil d'Administration, ce label est une fierté et ils l'affichent. Enfin, L'EEB a fait le choix de remplacer son ancien camion de transport de chevaux par un autre plus moderne et offrant un confort supplémentaire aux équidés transportés. C'est un investissement de 40.000€ qui permet au club d'emmener dix chevaux et poneys en compétition, c'est aussi une opportunité pour les cavaliers de l'association de profiter de ce transport et avec le logo du club floqué sur les côtés du camion, c'est le nom de la commune La Capelle les Boulogne qui est aussi véhiculé dans la France entière.



■ NOCTURNES D'OPALE

À l'occasion des Nocturnes d'Opale, plus de 150 spectateurs ont assisté à la représentation de "offenbach mon amour" au Centre Socio-Culturel le 10 septembre dernier.



■ CONCERT DE NOËL

Le 10 décembre dernier, la chorale Saint-Joseph de Calais vous a convié à un concert de chants de Noël en l'église Saint Jean Baptiste de la Capelle-lès-Boulogne. Ce concert était organisé par le comité Horizons et découvertes de la Capelle lès Boulogne.



Avec près de 260 chants de Noël qu'elle a à son répertoire, la chorale, sous la houlette de son chef, François Bocquelet, possède une grande expérience de ce genre de programme. Puisant dans le répertoire immense des chants de Noël, les choristes vous ont fait voyager à travers les âges et le monde entier.

■ MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël s'est tenu les 3 et 4 décembre dernier au Centre Socio-Culturel.



Une vingtaine d'exposants étaient présents tout le week-end. Le dimanche, les visiteurs ont pu profiter d'un concert organisé par le Jazz Band du Portel.

CLUB DE L'AMITIÉ



Le club de l'amitié compte 70 membres. Chaque mardi, de 14 h à 17 h 30, les adhérents se retrouvent dans un climat très convivial pour des jeux de cartes ou pour le scrabble.

La belote est majoritaire mais nous recherchons des joueurs de tarot. Un goûter termine l'après-midi.

Le vendredi, quelques membres se retrouvent dans un atelier tricot ou autour de jeux pendant que d'autres partent soit pour une petite marche de quatre kilomètres ou soit pour une plus longue, de huit à neuf kilomètres.

À chacun son rythme...toujours dans la bonne humeur et la décontraction.



Tous les membres du club se sont retrouvés à l'estaminet palace de Saint-Inglevert le 14 juin. Et le 13 décembre à l'auberge du goulet pour fêter Noël.

À cette occasion, un hommage en chanson fut rendu à notre présidente pour son écoute et son dévouement.

L'année 2022 fut marquée par le départ de notre aïeule Christiane Magnier qui, à plus de cent ans, jouait à la belote tous les mardis. Toujours souriante et performante, elle restera pour nous un exemple de dynamisme et de convivialité.

Tchao Christiane !



FORME ET PLAISIRS

Nos évènements de 2021/2022 :

17 septembre 2022 : Participation à la Solidai'rose



22 octobre 2021 : Stage ELGO Dance et participation à Octobre Rose



INFOS sur les COURS :

Lundi de 19h à 20h à la salle la Paturelle de Conteville : Fitness party (step, circuit training, cardio boxe, etc...).

Mercredi de 19h à 20h au centre socio culturel de La Capelle : Cardio Dance (séance alternant des chorégraphies cardio et de la récupération active. C'est un cours complet pour travailler l'ensemble du corps ainsi que l'aisance cardio respiratoire, Accessible à tous, à partir de 16 ans).



Stage ELGO Dance (concept novateur mêlant les bases de fitness à la danse sensuelle et dynamique. Cette discipline unique aide à (re) gagner confiance en soi et lâcher prise dans une ambiance bienveillante de "Girls power").



Audrey Picou

ENTRÉE DE JEU

Entrée de Jeu est une association proposant des ateliers théâtre.

Depuis plus de 6 ans maintenant nous proposons d'accompagner ceux qui souhaitent vivre une aventure collective qui leur permettra en toute convivialité, de se découvrir, de sortir de leur zone de confort dans la joie et la bonne humeur.

Ce travail se fait tout au long de l'année avec pour point d'orgue 3 représentations dans le bouloonnais dont une dans cette magnifique salle socioculturelle qui nous accueille depuis le début.

Pour tout renseignement, appelez Ludovic au 06 49 20 76 41



CLUB ASTRO



En 2012, une bande de copains passionnée par l'astronomie se décide à officialiser leur réunion par la création d'une association "Club astronomique du Littoral".

Nos membres Capellois proposent de suite la ville de La Capelle-Les-Boulogne pour son environnement et son cadre sans oublier un ciel de bonne qualité avec l'absence d'éclairage pendant la nuit. Cette commune à l'écoute de la culture et des sciences avec les maires M. Grare puis M. Dégremont qui accepte favorablement de nous accueillir. Depuis le début, nos valeurs sur le partage de nos connaissances et de l'expérience de chacun sont les moteurs de l'association.

Nos orientations sur l'astronomie pratique nous ont permis de faire découvrir et d'aider les débutants à utiliser un télescope, effectuer les traitements des photos planétaires et du ciel profond (galaxies, nébuleuses, amas ouverts, amas globulaires).

Le dessin est aussi à l'honneur, une pratique ancienne en astronomie qui améliore la perception des détails. Plusieurs membres ont eu le plaisir d'avoir eu des publications dans des magazines spécialisés. Notre club aime aussi les rencontres avec les autres clubs de la région qui permettent d'échanger sur nos idées et nos expériences.

Pour fêter nos 10 ans, nous avons organisé une manifestation le samedi 3 décembre à partir de 16h avec expo photos, dessins lunaires et une conférence sur la mission "Artémis" sans oublier des observations avec nos télescopes.

ASSOCIATION BOULOGNE DANSE SPORTIVE

La danse permet de développer la coordination, le sens de l'équilibre et les réflexes en même temps. Elle fait travailler également la mémoire et elle présente d'innombrables bienfaits sur le corps et la santé. C'est un sport complet.



L'ASSOCIATION BOULISTES CAPELLOIS (ABC)



Aujourd'hui 1^{er} Novembre 2022, l'amicale est toujours très active en effet L'A B C est passé de cinq terrains de jeux à huit !!! et de plus en plus d'adhérents (joueurs,

spectateurs, sponsors). Tout cela dans une bonne ambiance. Comme l'an passé le tout couronné par un tournoi dans une ambiance festive, récompenses aux gagnants et gagnantes... clôturé par un repas pique nique...

A l'année prochaine...



REVUE PATOISANTE

CONTINT D'S'ARVIR !!!

La Revue patoisante du FCC vient de souffler ses 40 bougies

On s'était quitté le 30 novembre 2019, en se disant rendez-vous dans 10 mois ... pour lancer la 40^e ! Hélas, le SARS COVID-19 et ses variants en ont décidé autrement... Deux ans, trois ans sans REVUE, la troupe plus que jamais résolue à atteindre cette 40^e, piaffait dans ses starting-blocks...

Et puis, comme on nous a dit qu'il fallait apprendre à vivre avec, vivons avec, avec bien sûr précautions et gestes barrière d'usage...

Le mois de novembre 2022 a donc vu la 40^e, s'installer au CSC, et jouer ses 9 représentations pour le plus grand plaisir des spectateurs qui avaient anticipé l'achat du précieux Sésame et pour le désespoir de ceux qui s'y sont pris un peu tard et le succès ne s'est pas démenti.



Magnifique 40^e succès collectif, qui clôt 40 années de revue et près de 90 000 spectateurs cumulés.

Comme il y a 3 ans, Sylvie et Christian ont dû enchaîner 2 revues successives, entre LA FAÏENCERIE et le CSC, entre ROMÉO ET JUYETTE et CONTINT D'S'ARVIR, l'enchaînement n'allait pas forcément de soi et pourtant les succès de l'une comme de l'autre ont été retentissants.

Christian, Sylvain, Manu, J-Marie, Michel, Dominique et toutes celles et ceux qui sont sur scène, pourraient être mis en avant tant ils sont les piliers de la revue, mais il en est une, qui au fil du temps et durant 40 années, nous a entraînés dans sa folie et son talent et qui en toute simplicité est devenue notre icône, notre égérie, Sylvie, qu'il faut porter aux nues.

Le FCC, le FOOTBALL CLUB CAPELLOIS peut remercier toute la troupe, d'hier et d'aujourd'hui, pour 40 années de dotation.

Le rideau serait-il réellement tombé pour la dernière fois ? La page serait-elle tournée définitivement ? On a peine à y croire...

Il y a dans cette troupe des talents confirmés, celles et ceux qui montent sur les planches, acteurs, chanteurs, danseuses, il y a aussi tout un savoir-faire parmi tous les métiers essentiels qui gravitent autour du spectacle, et c'est même une réelle expertise dans de multiples domaines, (la voiture sur scène en aura bluffé plus d'un), accessoires, chorégraphies, costumes, décors, sons, éclairages, effets spéciaux, laser etc.

Alors pourquoi gâcher un pareil trésor artistique, annoncé comme la dernière, en tout cas pour une certaine génération. Celles et ceux qui veulent faire perdurer cette revue qui est devenue, au fil des années, un véritable patrimoine local, pourraient envisager de s'associer et repartir, comme il ya 42 ans avec des ambitions modestes dans un premier temps et la possibilité de grandir ensuite...

C'est en tout cas le vœu d'une bonne partie de la troupe, alors dévoilez-vous, associez-vous dans cet esprit familial et amical, gage de longévité, et prolongez la magie.

Ainsi, tel le PHOENIX, la Revue pourrait naître de ses cendres...C'est en tout cas tout le mal que je lui souhaite.





TEAM CAPELLOISE

La Team Capelloise est une association sportive à caractère familial qui a pour vocation de faire découvrir ou progresser en course à pied tout en privilégiant la convivialité.

Nous organisons un trail dans la forêt domaniale de Boulogne-sur-Mer. Cette année il se déroulera le 18 juin 2023.



Thierry Bétecourt : 06 14 27 60 48
 Contact et renseignements : teamcapelloise@gmail.com



ASSOCIATION LASICORDES

LASICORDES

est une association culturelle accueillant les personnes de toutes générations désirant apprendre la guitare.

Gérard Butcher artiste-enseignant propose une pédagogie en groupe, 3 ateliers accueillant les débutants mais aussi les guitaristes plus confirmés.

Le contenu : comment accompagner les chansons, ou apprendre une mélodie. Mise en place des techniques de jeu, arpèges ou battements rythmiques, travail des différents accords.

Une trentaine d'élèves se retrouvent chaque jeudi de 17 h 45 à 21 h, dans la salle du centre socio-culturel de La Capelle,

ambiance conviviale où le chant s'invite régulièrement !



Pour être mieux !

- Votre premier peut être grec.
- Votre deuxième mouille et se boit.
- Toujours en grec, votre troisième se lit gamma.
- Par contre, votre dernier est la première lettre de notre alphabet.
- Votre tout peut contribuer à équilibrer et à relier toutes les facettes de votre être, physique, énergétique, émotionnel, mental et spirituel.

Sous la houlette de Marie-Françoise et Alexandra, dans l'Association mieux-être, soulager les contraintes du corps par l'apprentissage de la maîtrise du mouvement, du rythme et du souffle.

A la capelle, au Centre Socio-Culturel, le mardi, de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45.

Contacts :

- yogasmieuxetre@gmail.com - 0632709366
- inf.lecaulle@orange.fr - berroyer.alexandra@gmail.com

YOGA MIEUX ETRE

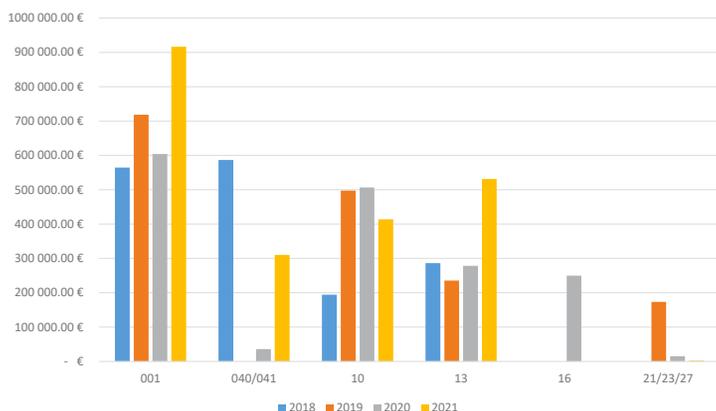
UN POINT SUR LES FINANCES DE LA COMMUNE

BUDGET INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT de 2018 à 2021

| Chapitre | Désignation | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 001 | Solde d'Exécution Section Invest. | 564 831,03 € | 718 175,23 € | 604 156,03 € | 916 293,50 € |
| 040/041 | Opérations d'Ordre | 586 897,30 € | - € | 36 086,58 € | 310 399,36 € |
| 10 | Dotations, Fonds divers | 194 595,99 € | 497 641,50 € | 506 620,30 € | 414 031,72 € |
| 13 | Subventions d'Invest. Reçues | 286 062,04 € | 235 417,37 € | 278 758,01 € | 531 046,04 € |
| 16 | Emprunts | - € | - € | 250 000,00 € | - € |
| 21/23/27 | Valeurs nettes Comptables Cessions | - € | 173 400,00 € | 14 866,16 € | 2 232,61 € |
| | | 1 632 386,36 € | 1 624 634,10 € | 1 690 487,08 € | 2 174 003,23 € |

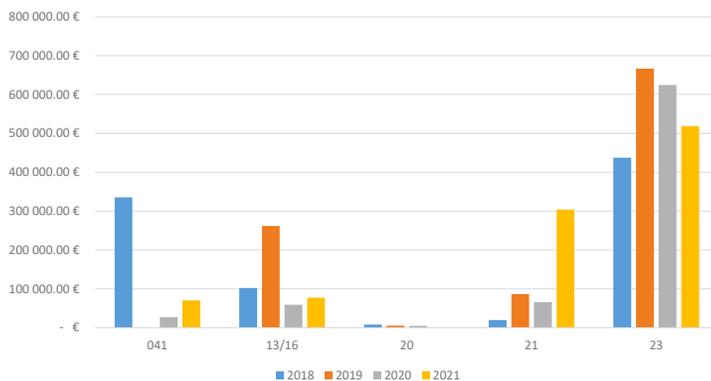
Evolution des Recettes d'Investissement de 2018 à 2021



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT de 2018 à 2021

| Chapitre | Désignation | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------|--------------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|
| 041 | Opérations d'Ordre | 335 470,91 € | - € | 27 173,80 € | 70 178,97 € |
| 13/16 | Subventions d'Inv. Et Emprunts | 102 444,38 € | 261 964,25 € | 59 204,29 € | 77 303,43 € |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 8 334,00 € | 5 274,00 € | 4 998,00 € | 738,00 € |
| 21 | Immobilisations Corporelles | 19 861,41 € | 86 556,45 € | 65 813,85 € | 303 923,01 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 437 702,06 € | 666 683,37 € | 624 418,90 € | 518 442,67 € |
| | | 903 812,76 € | 1 020 478,07 € | 781 608,84 € | 970 586,08 € |

Evolution des Dépenses d'Investissement de 2018 à 2021



Les subventions d'investissement perçues (pour la Maison Des Services entre autres), la vente de bâtiments communaux : salle des conférences et garage municipal, les excédents de fonctionnement reportés (des années précédentes) expliquent la hausse des recettes.

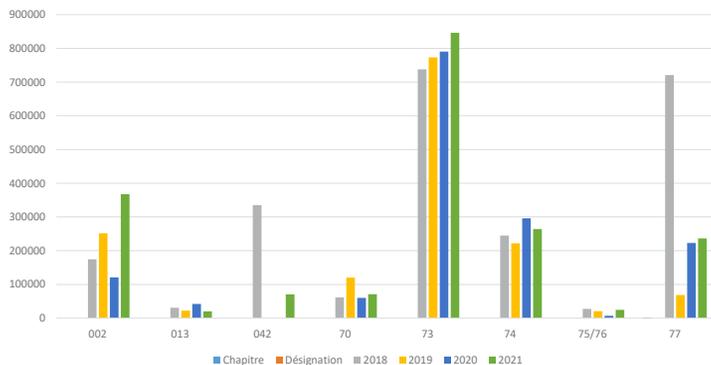
Les dépenses concernent principalement la construction et les aménagements de la Maison Des Services. Nous continuons à être vigilants pour conserver cet équilibre budgétaire.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT de 2018 à 2021

| Chapitre | Désignation | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------|---------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 002 | Résultat de Fonctionnement Reporté | 174 074,53 € | 251 552,82 € | 120 683,16 € | 367 682,90 € |
| 013 | Atténuations de charges | 30 501,03 € | 22 057,70 € | 41 890,62 € | 19 960,56 € |
| 042 | Opérations d'Ordre | 335 470,91 € | - € | - € | 70 178,97 € |
| 70 | Produits des Services et ventes | 61 342,23 € | 119 972,23 € | 59 729,39 € | 70 913,13 € |
| 73 | Impôts et Taxes | 738 092,76 € | 773 705,34 € | 790 704,44 € | 846 436,56 € |
| 74 | Dotations et Participations | 244 628,48 € | 221 638,39 € | 295 745,37 € | 264 403,74 € |
| 75/76 | Autres produits + Produits Financiers | 27 442,11 € | 20 630,91 € | 6 853,09 € | 24 338,88 € |
| 77 | Produits Exceptionnels | 721 253,22 € | 68 270,39 € | 223 027,99 € | 236 302,47 € |
| | | 2 332 805,27 € | 1 477 827,78 € | 1 538 634,06 € | 1 900 217,21 € |

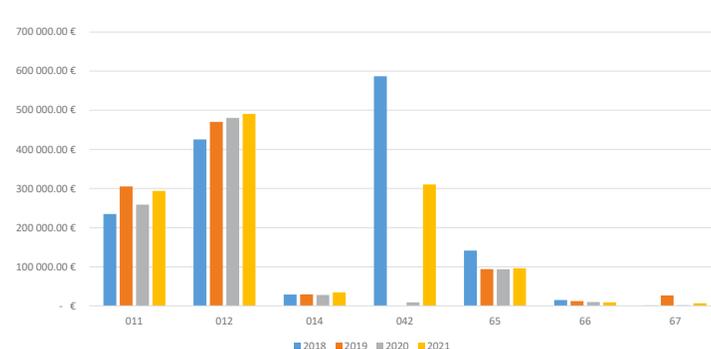
Evolution des Recettes de Fonctionnement de 2018 à 2021



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT de 2018 à 2021

| Chapitre | Désignation | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------|-------------------------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|
| 011 | Dépenses Courantes | 234 639,04 € | 305 064,34 € | 258 759,58 € | 294 002,84 € |
| 012 | Dépenses de Personnel | 425 152,23 € | 470 192,51 € | 480 236,61 € | 490 675,69 € |
| 014 | Atténuation de charges | 29 112,67 € | 29 464,22 € | 27 672,84 € | 34 546,26 € |
| 042 | Opérations d'Ordre | 586 897,30 € | - € | 8 912,78 € | 310 399,36 € |
| 65 | Autres Charges de Gestion Courantes | 141 462,59 € | 93 771,14 € | 93 722,21 € | 96 482,35 € |
| 66 | Charges Financières | 14 865,28 € | 12 127,72 € | 9 847,19 € | 9 116,44 € |
| 67 | Charges Exceptionnelles | 1 228,03 € | 26 524,69 € | 1 799,95 € | 6 586,94 € |
| | | 1 433 357,14 € | 937 144,62 € | 880 951,16 € | 1 243 830,88 € |

Evolution des Dépenses de Fonctionnement de 2018 à 2021



Malgré une hausse des dépenses, l'année 2021 s'est terminée avec un excédent de fonctionnement. Espérons qu'en 2022 ce sera toujours le cas afin de pouvoir financer nos futurs investissements.

■ ENDETTEMENT PLURIANNUEL

| Exercice | Annuité | Intérêts | Capital | Frais TTC | Commissions TTC | Capital restant dû |
|----------|--------------|-------------|--------------|-----------|-----------------|--------------------|
| 2018 | 120 056,27 € | 18 591,73 € | 101 464,54 € | 0,00 € | 0,00 € | 761 503,84 € |
| 2019 | 171 862,54 € | 15 607,16 € | 156 255,38 € | 0,00 € | 0,00 € | 495 541,63 € |
| 2020 | 69 051,48 € | 9 847,19 € | 59 204,29 € | 0,00 € | 0,00 € | 339 286,25 € |
| 2021 | 85 113,69 € | 9 661,83 € | 75 451,86 € | 0,00 € | 0,00 € | 530 081,96 € |
| 2022 | 86 419,96 € | 6 927,70 € | 79 492,26 € | 0,00 € | 0,00 € | 454 630,10 € |

Celui-ci reste stable. Dans la mesure du possible, nous essaierons d'attendre le remboursement complet d'un prêt avant d'en contracter un nouveau, ceci afin de gérer au mieux cet endettement.

En cette année 2022, notre objectif est toujours d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des Capelloises et Capellois. Nous poursuivons nos projets en ce sens, au rythme où les finances le permettent.

La commune doit faire face, comme vous, aux augmentations diverses.

En ce qui concerne le coût de l'énergie :

- L'éclairage public fonctionne partout avec des ampoules LED ou des panneaux solaires et nous en avons diminué la plage horaire de fonctionnement.

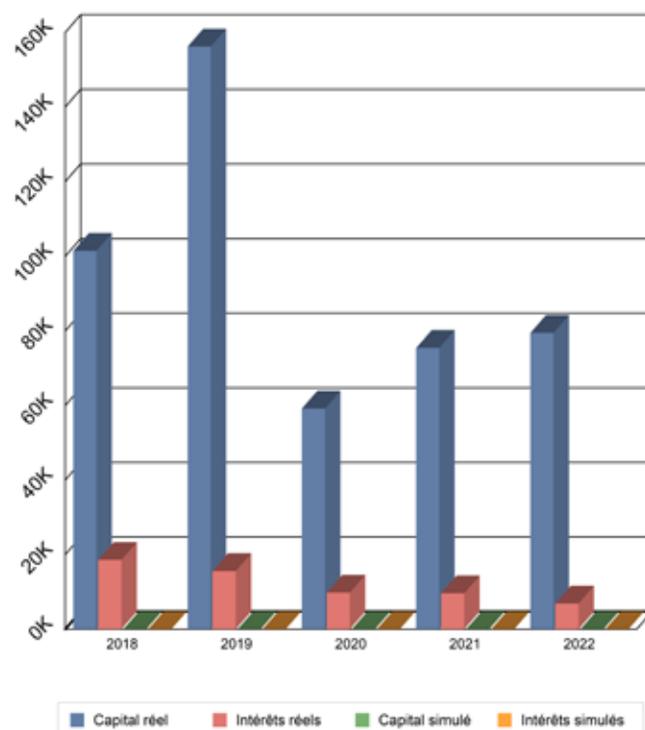
- La température de chauffage des bâtiments publics a été baissée à 19°.

- Toutes les chaudières sont en cours de révision afin de voir s'il est possible de diminuer leur consommation.

Une petite embellie.... La commune devrait pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire sur l'énergie.

La commune a également déjà subi les augmentations des produits alimentaires. Le conseil municipal a donc décidé de revoir les tarifs de la restauration scolaire. Le repas d'un petit Capellois est donc passé de 3.95 € à 4.10 €, sachant que ce prix ne couvre pas le coût d'un repas et que la commune en prend en charge 60% (ingrédients, personnel, énergie). Notre volonté est de continuer à proposer des menus équilibrés avec des produits de qualité.

Diagramme de remboursement



Nous avons à plusieurs reprises rencontré les services techniques de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais propriétaire des réseaux eau et assainissement pour leur exposer les problèmes existants sur le territoire de la commune. Une première tranche de travaux de renouvellement du réseau existant a été réalisée rue du Gard facilitant ainsi l'écoulement des eaux pluviales.



L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques avenue de la forêt entre la rue Jean Legrand et le giratoire des sapins ont permis la dépose des poteaux béton et la mise en place de candélabres solaires diminuant ainsi la consommation d'énergie électrique et l'impact sur l'environnement.



Le chemin des poètes avec son parcours de fitness est maintenant très accessible et permet ainsi aux familles, aux personnes à mobilité réduite de profiter de cet espace de détente et accéder au terrain de camping qui est maintenant une zone de loisirs avec le terrain de foot, le terrain multisports, le court de tennis, les terrains de pétanque, l'aire de jeux des enfants depuis le parking de la place des anciens combattants.



Le chalet a quant à lui été entièrement rénové lui donnant ainsi une nouvelle jeunesse.

L'association rivage propres en accord avec les services de l'ONF a débroussaillé les abords de la forêt de façon à aérer cette zone de loisirs.

La citerne d'incendie de 60 m³ installée au niveau du club hippique termine les travaux de couverture de la Défense Contre l'Incendie de la commune.



Pour les amateurs de randonnées une passerelle a été installée au niveau du giratoire des sapins permettant ainsi d'accéder depuis le giratoire au chemin piétonnier qui conduit à la zone maraîchère de la rue Jean Legrand. Celle-ci est maintenant aménagée. Une clôture et un portail boulonnais délimitent l'enclos des chevaux. Les arbres palissés le long de la route départementale finissent l'aspect bocager. Des arbres fruitiers hautes et basses tiges sont plantés dans le prolongement du potager donnant naissance à un nouveau chemin piétonnier entre la résidence Le Clos du Verger et la rue Jean Legrand. Cette année nous avons avec les écoles et le centre aéré récolté 450 kilos de pommes dans les différents vergers permettant la fabrication de 320 bouteilles de jus de pomme.



Au printemps les allées gravillonnées du cimetière au niveau de l'église ont été ensemencées avec un gazon spécifique à pousse lente et rase suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Dans le cimetière de la rue Marcel Caudeville nous avons procédé à la construction de caveaux mis à disposition des habitants de la commune dans le cadre d'une gestion réglementaire. Une nouvelle tranche de construction est prévue en 2023. Ces caveaux sont vendus au prix coûtant.



La haie existante très envahissante est déposée améliorant ainsi l'aspect visuel. Nous allons prochainement procéder à l'engazonnement des allées.

Le passage piéton entre la rue Marcel Caudeville et la résidence la plaine est équipé de deux candélabres solaires effaçant ce "trou noir".

Suite aux réunions de quartier et à la demande des riverains, Nous avons créé des nouvelles places (place de la Chailly, rue Marcel Caudeville, logements d'habitat du littoral) améliorant le confort des usagers.



La commune est maintenant équipée d'une vidéo protection qui a permis de limiter les incivilités et les cambriolages sur la commune.

En cette fin d'année les zones 30 km/h de la rue Marcel Caudeville et de l'avenue de la forêt au niveau du centre bourg sont en cours d'aménagement avec l'Accompagnement du Conseil départemental. Un nouveau trottoir et des nouveaux caniveaux pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales ont été construits rue Caudeville.



Avenue de la forêt la voirie a été redimensionnée et une zone partagée piétons vélos a été créée coté Maison des Services séparée de la route départementale par un espace paysager à l'aide de graminées hautes tiges.

Conscients de la gêne occasionnée, nous remercions les riverains, les commerçants et les usagers de la route pour leur patience pendant la durée de ces travaux qui agrémentent notre cadre de vie.



Nous remercions également tous nos partenaires qui nous subventionnent et qui nous permettent de réaliser ses travaux (l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Département et la Communauté d'agglomération du Boulonnais). Nous remercions également l'association Rivages propres pour les travaux d'aménagement sur la commune, l'association vie active pour l'entretien des espaces verts et les jardins du Boulonnais pour le maraichage. Sans oublier les services techniques qui entretiennent la commune au quotidien.

Les travaux ont rythmé la journée du 13 avril dernier. Sur le chemin des poètes : réfection et agrandissement de l'accès piétonnier réalisé par les agents de la commune et l'entreprise Leroy TP.



Et également la création de nouveaux terrains de pétanque avec le concours de l'association ABC (Association Boulistes Capellois).



■ LES ARBRES PALISSÉS



En partenariat avec le Parc des caps et marais d'Opale, l'association Rivages propres a planté des arbres palissés (charmes et tilleuls) rue Jean Legrand.

Le Département du Pas-de-Calais accompagne la commune dans le cadre du FIEET (Fonds d'intervention sur les enjeux écologiques) et subventionne ces opérations à hauteur de 80%.



Durant l'été, les agents de la commune ont aménagé le rond-point "les sapins" en prairie fleurie.



**NOUVELLES INSTALLATIONS
À LA CAPELLE-LES-BOULOGNE : BOX ET ABRIS À VÉLO**



La Communauté d'Agglomération du Boulonnais finance intégralement ces équipements dans le cadre du développement des mobilités durables.

Vous pouvez les découvrir à proximité des écoles, devant le centre socio culturel ou encore sur le parvis de la maison des services.



ZONE NATURE

La zone nature en centre bourg progresse.

L'association Rivage Propres a planté des arbres palissés rue Jean Legrand et d'autres sur le chemin des Poètes. Les élèves des écoles de la commune s'impliquent dans ce projet et réalisent des semis et plantations pour les abeilles.

Un nouveau verger a été créé sur la zone maraîchère (pommiers, poiriers et pruniers) en complément de celui de la rue de Verdun. L'exploitation de la zone maraîchère est confiée aux jardins du boulonnais.

Des chemins de randonnées traverseront prochainement les zones nature du nouveau verger jusqu'au rond-point "les sapins" où deux mares ont été réalisées. La pose des clôtures des prés s'achève et accueilleront bientôt des ovins.

Le Conseil Départemental du Pas de Calais nous accompagne et subventionne ces opérations dans le cadre du FIEET (Fonds d'Intervention sur les Enjeux Ecologiques territoriaux) et de l'Innovation Territoriale.

Le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale participe également à l'élaboration et la réalisation des zones nature.



INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Le 9 mars dernier a eu lieu l'inauguration de la Mairie et de la Maison France Services. Le Conseil Municipal et Monsieur le Maire, Jean-Michel DÉGREMONT, ont eu l'honneur de recevoir Monsieur Joël GIRAUD, Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales et Madame Brigitte BOURGUIGNON, ministre déléguée à l'autonomie.

Accompagnés de Madame Dominique CONSILLE, Sous-Préfète de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, Messieurs les Députés Jean-Pierre PONT et Christophe LECLERCQ, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Conseillère Régionale, Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Conseiller Départemental, Monsieur Sébastien CHOCHOIS, 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Monsieur Claude PRUDHOMME, Président de la Communauté de Communes de DESVRES-SAMER, Messieurs les Maires des communes de la CAB.



L'ensemble des services destinés à la population est regroupé dans un même lieu : la mairie, l'agence postale, l'espace co-working, la médiathèque, le RPE (relais petite enfance).

France Services, qu'est-ce que c'est ? Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : Les agents France services de la Capelle-lès- Boulogne vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

LA FRANCE SERVICES



Depuis le début d'année 2022, nous avons accueilli près de 1000 personnes, ce qui nous donne une moyenne de sept rendez-vous par jour.

■ NOS PARTENAIRES

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. **Permanence : le 1^{er} lundi de chaque mois.**

Aidadom vous accompagne dans votre vie au quotidien : garde d'enfant, un parent qui vieillit, une aide suite à une sortie d'hospitalisation.

Permanence : Le mardi de 9h15 à 12h30 et le jeudi de 9h15 à 12h30 – 13h30 à 16h30.

La Carsat (Aide sociale au travail) - **Permanence : Le lundi matin de 9h à 12h.**

La Fédération départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE) a pour mission première de contrôler l'activité des concessionnaires auxquels l'exploitation des réseaux a été concédée, et s'assurer de la qualité d'énergie fournie avec équité, tant dans les petites communes que dans les grandes.

Permanence : Le mercredi, jeudi et vendredi.



■ OUVERTURE D'UN ESPACE COWORKING

En début d'année 2023 aura lieu l'ouverture d'un espace coworking au sein de la Maison des Services.

Dans un espace collaboratif, des consultants, travailleurs indépendants ou nomades, vont se retrouver pour développer leurs projets en toute autonomie, mais aussi bien souvent créer de nouveaux partenariats avec les autres coworkers.

Vous êtes un professionnel et avez besoin d'un espace pour travailler, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour en discuter.



NOUVEL AGENT D'ACCUEIL

Depuis le 1^{er} septembre, Océane est votre nouvel agent d'accueil au sein de la maison des services. Pour toutes demandes, vous pouvez la contacter au 03 21 10 26 00 ou directement à l'accueil de la mairie aux horaires suivants :

Lundi : 9h - 12h30 / 14h - 16h

Mardi : 9h - 12h30

Mercredi : 9h - 12h

Judi : 9h - 12h30 / 14h - 16h

Vendredi : 9h - 12h30

Samedi : 9h - 12h



■ LE DISPOSITIF RECUEIL



Depuis le 27 octobre sommes équipés du dispositif recueil qui nous permet l'enregistrement de vos demandes de carte d'identité et de passeport.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour votre demande de titre au 03 59 61 48 35.



■ MUTUELLE AESIO



La CAB a voulu un contrat responsable et solidaire : sans sélection médicale à la souscription et avec un tarif qui n'évolue pas en fonction de l'état de santé de la personne ; pas de contractualisation CAB / communes / mutuelle.

Chacun est libre d'adhérer ou pas au contrat.

Après consultation de la population (par questionnaires et réunions d'information collective), la CAB a affiné les besoins des habitants : l'optique, l'hospitalisation et les prothèses (auditives et visuelles). Avec ces éléments elle a établi le cahier des charges puis a fait voter les habitants pour la mutuelle qui leur semblait la plus intéressante. A une très large majorité ils se sont prononcés pour la mutuelle APREVA en septembre 2018.

APREVA est devenue AESIO depuis le 1^{er} janvier 2021.

Pour adhérer, il faut simplement résider sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais et se rapprocher d'AESIO

soit directement à l'agence :

76 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne-sur-Mer

soit par téléphone au 31 11.



■ GRAINES DE TOURNESOL

Les élèves de l'école Saint Joseph accompagnés d'enseignants et de parents ont semé des graines de tournesol dans la zone maraîchère.



■ POLLINISATEURS

"La quinzaine des pollinisateurs" s'est invitée dans notre commune le 28 juin. Dans la matinée, l'école des Poètes et l'école Saint Joseph ont garni des hôtels à insectes. L'après midi, au CSC, une expo sur la vie et la protection des abeilles les a sensibilisés par des panneaux.

Ensuite, ils ont assisté à la projection du film "Être avec les abeilles" et échange avec M Caudron d'éden 62. Le soir, projection du même film et intervention de M Verhoeven de la Maison du Parc.



■ TRAVAUX DE PLANTATION

L'avenir de notre commune passe par la diversification et la dynamisation. Pour cela, ces projets ont été réalisés par Rivages propres (association d'insertion) avec nos partenaires institutionnels (Maison du Parc et la Maison du Département).

- Plantation d'arbres fruitiers (Haute tige et basse tige)
- Plantation d'arbustes
- Pose d'une clôture en bois (parcelle à recevoir des chevaux boulonnais)
- Pose de barrières
- Plantation d'arbres palissés Rue Jean Legrand
- Débroussaillage du chemin longeant la RN 42 (Rue Jean Legrand/Rond point club hippique)
- Pose d'un garde corps et d'une passerelle sur ce chemin
- Débroussaillage le long de la clôture du terrain de tennis jusqu'au boulodrome.



INSECTES



Les élèves des écoles de la commune ont participé à un atelier pédagogique avec Bernard Moussay, conseiller municipal. L'atelier consistait à fabriquer l'intérieur des hôtels à insectes.

Ce sont des dispositifs qui visent à faciliter la survie d'insectes notamment dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées.

SALON DU LOISIR CRÉATIF

Le salon des Loisirs créatifs s'est déroulé les 14 et 15 mai au CSC. Les exposants nous ont concocté des produits de belles et grandes qualités.

RÉUNIONS DE QUARTIER



En début d'année 2022, quatre réunions de quartier ont eu lieu. Monsieur le Maire a pu échanger avec les capellois sur le bilan de l'année 2021, les travaux réalisés et également présenter les futurs projets de l'année.

Des intervenants étaient présents lors de ces réunions, Madame Laura Bonvoisin fut amenée à présenter les réseaux de bus Marinéo. Ainsi que Monsieur Alain Fix, adjoint, concernant le fonctionnement de la vidéo protection au sein de la Capelle-lès-Boulogne.



LE REPAIR CAFÉ

Un objet en panne ! Tenter de le réparer (gratuitement) avec l'aide des réparateurs bénévoles du Repair Café.

Les rendez-vous sont fixés le 2^{ème} et 4^{ème} samedi de chaque mois de 15h à 18h au café de la Place.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Edith au 06 64 48 29 82.



LA MÉDIATHÈQUE



Depuis février, Florine, la nouvelle bibliothécaire, vous accueille à la médiathèque. Les lecteurs de tous âges seront ravis de retrouver tous types de livres : roman, policier, documentaire, album jeunesse, première lecture, bande- dessinée, manga, etc. Chaque début de mois, plus de 60 nouveautés adulte/jeunesse rejoignent les rayons de la bibliothèque.

La médiathèque bouge à nouveau ! Cette année, des animations gratuites pour tous les âges ont eu lieu, comme un atelier numérique pour apprendre à utiliser les ressources du département. Avec leur abonnement, les lecteurs ont accès gratuitement à des livres électroniques, des films, de la musique, des formations en ligne... Chaque mois, un mercredi matin, le rendez-vous des Bébés lecteurs régale les petits des histoires et des comptines. Créé pour les tout-petits de 0 à 3 ans, l'inscription est obligatoire pour y participer.



Florine entretient des partenariats avec l'école des Poètes, ainsi que l'école Saint-Joseph : les classes viennent une fois par mois à la médiathèque avec leur professeur pour écouter des lectures. Ensuite, chaque enfant choisit lui-même un livre qu'il lira en classe.



Les classes de l'école des Poètes participent à l'Enfance de l'Art, une action culturelle en lien avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais, accès sur la lecture, qui permet aux élèves de rencontrer un auteur et d'échanger avec lui. Mathias Friman et Sandra Le Guen sont intervenus dans les classes de maternelle et de CP/CE1 à l'école des Poètes.

Les enfants ont fabriqué des fresques et ont découvert les livres des auteurs. Et en souvenir de cette belle rencontre, les élèves ont tous reçu un album dédié.

De nombreux projets sont prévus pour l'année 2023, comme le lancement d'une ludothèque, ce qui permettra aux adhérents de venir jouer aux jeux pendant les horaires d'ouverture et de les emprunter chez eux. Également, la médiathèque va mettre en place un prêt de liseuses.



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 18h30
 Mercredi : 14h - 18h30
 Vendredi : 16h - 18h30
 Samedi : 9h - 12h

206 avenue de la forêt
 La Capelle-lès-Boulogne

Téléphone : 03 21 99 96 67

L'inscription à la médiathèque est simple : il suffit d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour les Capellois, l'abonnement est gratuit. Pour les personnes extérieures à la Capelle, une cotisation est à régler. (10€/an carte enfant de -14 ans, 20€/an carte adulte).

A bientôt à la médiathèque !



LA SOLIDAI'ROSE



Le samedi 17 septembre 2022, plus de 300 participants étaient présents pour la deuxième édition de la Solidai'rose, manifestation en collaboration avec Aire Cancers (du Centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer).

Courses pédestres pour enfants et adultes étaient au programme des participants. Des stands d'informations, en partenariat avec la CPAM, étaient proposés pour obtenir des renseignements.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez la femme. C'est pourquoi il est important de ne pas avoir peur d'en parler et de s'informer. Il est nécessaire d'adopter les bons réflexes comme le dépistage, qui peut sauver des vies.



UN NOUVEAU SITE INTERNET



Au début d'année 2023, le site internet de la mairie va faire peau neuve. Le nouveau site propose une évolution importante : Entre autre vous pourrez retrouver les démarches France Services, les demandes administratives, les locations de salle, l'actualité et l'agenda de la commune.

Nous espérons que ce nouveau site facilitera la vie quotidienne des capelloises et capellois. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions et à nous proposer des informations à relayer.



LA CAPELLE-LES-BOULOGNE

202 avenue de la Forêt - 82360 La Capelle-Les-Boulogne

Vous rencontrez des difficultés à accomplir vos démarches administratives ?
Un conseiller numérique est là pour vous aider.

Vous souhaitez un renseignement ou un soutien dans l'accompagnement de vos démarches en ligne ?
Les agents France Services vous accueillent.

Ouverture :

Lundi - Jeudi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 16 h 00
 Mardi - Vendredi : 9 h 00 - 12 h 30
 Mercredi - samedi : 9 h 00 - 12 h 00

N'hésitez pas à prendre rendez-vous :

☎ 03.59.61.48.35 - ✉ la-capelle-les-boulogne@france-services.gouv.fr

COMMÉMORATION DU 22 AVRIL

Le **22 avril 2022**, Monsieur le Maire, l'équipe municipale et les anciens combattants se sont rendus devant le monument aux morts de la commune pour rendre hommage aux victimes de la déportation.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est entouré des membres du Conseil Municipal, des Anciens Combattants, des militaires, des administrés et des élèves des écoles capelloises que Jean-Michel Dégremont, maire de La Capelle-Lès-Boulogne a commémoré le 104^e anniversaire de l'Armistice de 1918 devant le monument aux morts.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal et les membres des anciens combattants ont commémoré la 77^e Journée Nationale de la Victoire du 8 Mai 1945.



LE RECENSEMENT MILITAIRE



Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit. Exemple : si votre 16^{ème} anniversaire est le 12 janvier 2021, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2021 et le 30 avril 2021. Comment réaliser vos démarches de recensement ? Sur simple visite à la Maison des services avec votre pièce d'identité en cours de validité, votre justificatif de domicile et le livret de famille. Vous pouvez également réaliser votre demande sur www.service-public.fr

RECENSEMENT À LA POPULATION 2023



La campagne annuelle de recensement va démarrer avec le passage des agents recenseurs à partir de la mi-janvier 2023.

Préalablement, des tournées de reconnaissance seront effectuées par les 4 agents recenseurs employés par la commune, détenteurs d'une carte délivrée par la mairie.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Les personnes concernées seront informées par courrier ou par téléphone. Les informations personnelles sont protégées et les questionnaires restent confidentiels. Votre participation, rendue obligatoire par la loi, est essentielle et représente un véritable acte civique et citoyen. Les agents recenseurs sont là pour vous informer et vous accompagner dans la démarche qui est entièrement gratuite. Ils sont soumis au secret professionnel.

S'ils se présentent à votre domicile, munis de leur carte officielle (carte professionnelle avec photo signée du maire), 2 possibilités : soit ils vous remettent les questionnaires papier et pourront vous aider à les remplir ; soit, plus simple et plus économique, vous accédez au questionnaire en ligne en vous connectant au site national grâce aux codes personnels et confidentiels fournis par les agents recenseurs www.le-recensement-et-moi.fr

Merci de réserver le meilleur accueil aux quatre agents recenseurs !



Gaëtan ROPITAIL



Marine LABIT



Océane LIBER



Françoise LERAILLÉ

LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE

ALLEZ-Y EN BUS ...

... CES LIGNES VOUS Y EMMÈNENT !

L SAD

18 173 176

marinéo

PASS'ANNUEL SENIOR 2023

Le Pass'Annuel Senior est valable pour une année du 1^{er} janvier au 31 décembre. Je dois donc renouveler ma demande tous les ans.

Prix : 14€/an + 5€ si création ou renouvellement de la carte PASS PASS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

LE CAFÉ DE LA PLACE

Bienvenue aux nouveaux buralistes. Philippe et Nathalie FOURCROY sont ravis de vous accueillir au café de la place. Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7 h à 19 h 30 et le dimanche de 8 h 30 à 14 h. **Contact : 09 62 26 43 55**



MARCHÉ CAPELLOIS

Depuis le mois de septembre, Nathalie Duflos est la nouvelle propriétaire du Marché capellois. Vous pouvez trouver les fromages de Sainte Godeleine de Wierre-Effroy, les confitures de la ferme du Quoty à Samer, le beurre artisanal de la ferme Caroux à Conteville, les bières locales, les soupes des Jardins du Boulonnais aux Attaques. Elle propose aussi en dépôt les productions de la boulangerie d'Escoeuilles. Autre point fort de ce magasin de proximité, la présence de nombreux produits en vrac. Ouvert du mardi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30, le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

Contact : 03 21 83 26 25



AUBERGE CAPELLOISE DISTRIBUTEUR PIZZA

L'Auberge capelloise est le premier restaurant du Boulonnais à s'être équipé d'un distributeur de pizzas qui jouxte directement son établissement.

Lundi, mardi, mercredi : midi
Jeudi, vendredi : midi et soir
Samedi : soir

**Le distributeur de pizza
est disponible 7j/7 et 24h/24.
Contact : 03 21 83 32 71**



DREAM BIKES

L'équipe de Dream Bikes est fière de vous présenter et de vous accueillir dans leurs nouveaux locaux situés au 149 avenue de la forêt, un nouvel espace embelli et amélioré pour répondre au mieux à vos attentes.

Spécialisé dans la réparation et la vente d'accessoires et d'équipement. Gammes route, VTT, urbain et VAE.

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

**Contact :
03 21 87 42 31**



MINI VOUS

La micro-crèche "Mini-vous" a ouvert ses portes le 22 août 2022. Mini-Vous se trouve au 33 Rue Marcel Caudeville à La Capelle Les Boulogne.

Sa superficie totale est de 171 m² avec une salle de jeux principale, deux beaux dortoirs, une petite salle d'activités, un joli jardin et une terrasse avec vue sur les champs. C'est une maison écologique de plein pied, avec chauffage au sol, panneaux solaires... L'objectif est de proposer aux enfants un accueil collectif de qualité tout en gardant une dimension humaine de part la taille de la structure mais également grâce à l'équipe de professionnels encadrants. Les enfants sont encadrés par des professionnelles diplômées et qualifiées : Lucie 1, Maïté, Christelle, Lucie 2 et la directrice Cindy. Ainsi que Catherine référent technique et Sylvaine référent santé.

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

Contact : 06 78 42 22 54 – 03 21 10 77 29



COMPOSTEURS EN VENTE À LA MAISON DES SERVICES

L'agglomération achète différents types de composteurs et les met en vente aux habitants à prix réduit. En effet, la CAB prend en charge 70% du prix.



Ce sont les mairies qui se chargent de réceptionner les demandes et de fournir le composteur.

Le composteur est vendu avec 1 bio seau de 10 litres permettant le tri des déchets.

Plusieurs types de composteurs en plastique :

400 L = 15 € 600 L = 20 € 800 L = 25 €

Le compostage, qui peut être géré par la famille elle-même, est sans conteste le geste qui allégera le plus significativement nos poubelles.

Cela représente une démarche écologique permettant de recycler les déchets organiques, et en plus, de fertiliser le jardin, presque gratuitement. Les plantes et les fleurs seront ainsi en bonne santé.

ARBRES, HAIES ET ARBUSTES

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Pourquoi ? Afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons ;
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?

- **La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.**
- Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, **les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.**
- Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500€ (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

TRIER PLUS, L'AGGLO S'ENGAGE !

NOUVEAU 2023

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER

Depuis 2001, la Communauté d'agglomération du Boulonnais s'est engagée à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Depuis 2010, sur notre territoire, le tonnage de déchets ménagers résiduels a baissé de 13% et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de 141 tonnes par an. Ces résultats sont encourageants, mais il est possible de faire mieux. Pour ce faire, les règles de tri vont être simplifiées et les performances de recyclage augmentées sur notre territoire. Un seul mot d'ordre : « Tous les emballages se trient ! ».

Nous comptons sur votre mobilisation pour accompagner l'engagement constant de la Communauté d'agglomération du Boulonnais dans la protection de l'Environnement.

Frédéric CUVILLIER
Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais
Maire de Boulogne-sur-Mer
Action Militaire

Brigitte PASSEBOSC
Vice-présidente de la CAB
gestion et valorisation des déchets ménagers
Maire de Saint-Etienne-au-Mont

CHEZ VOUS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Pots de yaourt, de crème fraîche, barquettes en plastique et polystyrène, Biberons, tubes, flacons plastiques...
VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC JAUNE

Plan Climat de Boulogne-sur-Mer
CITEO

DES RÈGLES DE TRI PLUS SIMPLES

C'EST MOINS D'HÉSITATION !

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI !

QUELS BÉNÉFICES ?

Pour vous, un geste de tri quotidien plus simple qui deviendra, nous le souhaitons, automatique.

Pour nous, moins d'erreurs dans le bac jaune, une plus grande qualité de tri et donc un plus fort taux de recyclage.

En triant plus, vous nous permettrez de recycler plus d'emballages en plastique et vous participerez, à votre échelle, à la protection de nos ressources et de l'environnement.

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI !

ET EN PRATIQUE ?

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et films en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal et des briques alimentaires. **Dès le 1^{er} janvier 2023**, tous les emballages en plastique, **sans exception**, pourront y être déposés en plus des emballages en métal et des briques alimentaires. Les consignes de tri du bac bleu ne changent pas : vous pouvez y trier tous vos papiers-journaux-magazines et cartons.

CONCRÈTEMENT À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

VOICI LES NOUVEAUX REFLEXES À ADOPTER !

- 1** C'est un emballage ? Je le dépose dans un bac de tri : **jaune** si c'est en plastique, en métal, une brique alimentaire, **bleu** si c'est du papier ou du carton, ou **vert** si c'est du verre
- 2** Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3** Je dépose mes emballages en vrac sans les empiler les uns avec les autres.

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

DISTRIBUÉ EN DÉCEMBRE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES : UN KIT D'INFORMATION AVEC LE CALENDRIER DE COLLECTE

Trier, Valoriser, l'Agglo s'engage !

■ MA MAIRIE EN POCHE (MMEP)

À télécharger gratuitement sur votre smartphone :

Nouveau à La Capelle les Boulogne, la Mairie communique directement avec ses habitants !

Vous adhérez à l'application mobile gratuite et vous recevrez en direct les informations et les alertes concernant La Capelle les Boulogne sous forme de notifications automatiques sur votre téléphone. Les notifications peuvent concerner des travaux sur la commune, des changements d'horaires d'ouverture des services publics, des animations à venir, etc... que vous pourrez également partager avec votre famille, vos voisins, vos amis.

C'est facile, utile et très pratique ! Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application à partir de votre store (Playstore ou Applestore) sur votre mobile ou tablette, ou de flasher un des deux "QR code" ci-joints.

Après le téléchargement et l'installation, il suffit simplement de s'enregistrer sur : "commune de La Capelle les Boulogne". Il n'y a aucune information personnelle à renseigner.



■ AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais a mis en place une aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique. C'est ainsi que pour tout achat d'un Vélo à Assistance Électrique neuf sur le territoire boulonnais, tout habitant de la CAB, actif ou en recherche d'emploi, pourra bénéficier d'une aide financière fixée à 30% du prix d'achat du VAE dans la limite de 200€ pour les personnes imposables et de 100€ pour les personnes non imposables.

La CAB abondera l'aide de l'état aux personnes non imposables pour atteindre le montant maximal de 200€ dans la limite des 30% du prix d'acquisition.

VOUS RÉALISEZ DES TRAVAUX ?

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation auprès des services de Mairie. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez **en infraction avec le Code de l'urbanisme**.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- Tous travaux de construction d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 40 m². Si votre parcelle n'est pas dans la zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme (PLU) alors la surface réglementaire est de 20 m².
- L'aménagement extérieur d'annexes ou abris avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m². On parle d'annexes ou abris lorsque votre projet est un carport, abri de jardin, une dépendance, un garage, etc.
- La construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2m.
- L'installation de clôtures et de portails.
- La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment type rénovation de façade, de toiture, changement de menuiseries, peinture etc.
- La construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m².

NB : Dans le périmètre du secteur protégé, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

Si la surface de plancher ou d'emprise au sol de votre projet est supérieure à 20 m² pour les annexes et abris, 40 m² pour les extensions, il faudra alors demander un **permis de construire**. Ce dossier est quasiment identique à la déclaration préalable. Il concerne cependant les plus gros projets.

NB : nous vous conseillons de vous rapprocher de la Mairie afin de vous communiquer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ainsi vous connaîtrez les réglementations en vigueur qu'il faudra faire correspondre à votre projet pour obtenir l'autorisation d'exécuter vos travaux.

Attention : Si après la réalisation de vos travaux votre surface de plancher ou d'emprise au sol totale de votre maison est supérieure ou égale à 150 m², le recours à un architecte est obligatoire et la déclaration à déposer auprès de nos services sera obligatoire un **permis de construire**.

STOP AUX INCIVILITÉS



Nuisances sonores :
contravention :
de 68€ à 135€



Dépôt d'ordures sauvages et encombrants :
contravention :
de 135€ à 1500€



Déjections canines :
contravention :
135€



Mégots, emballages, restes alimentaires, papiers usagers :
contravention : 135€



Les incivilités ? Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics. Adopter une attitude responsable est la solution face aux incivilités.

ARRÊTÉ N°31/2016 – NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

Semaine : 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
Samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Dimanches et jours fériés : INTERDIT

NAISSANCES 2022

| | |
|--------------------------|---------------------------|
| Valentin MARMIL | 10 Février 2022 |
| Jeanne DELEZENNE COJEZ | 11 Février 2022 |
| Hanna BREFORT | 1 ^{er} Mars 2022 |
| Jules DIEU | 14 Avril 2022 |
| Charlie MAILLARD | 5 Juillet 2022 |
| Lizzie LEMAITRE | 27 Juillet 2022 |
| Sacha BOCHAND | 31 Juillet 2022 |
| Noé MILLAMON | 20 Août 2022 |
| Albane DOUTRELIGNE | 3 Octobre 2022 |
| Emy POURRE | 13 Décembre 2022 |
| Léontine HOLUIGUE GARCIA | 21 Décembre 2022 |
| Romy SANNIER | 22 Décembre 2022 |
| Ambre SANNIER | 22 Décembre 2022 |

DÉCÈS 2022

| | |
|------------------------|-----------------|
| Louis LEFEBVRE | 21 Janvier 2022 |
| Gabriel DAUSQUE | 8 Février 2022 |
| Christiane BERQUER | 18 Février 2022 |
| Régis MOUSSAY | 5 Mars 2023 |
| René GUYOT | 31 Mars 2022 |
| Jean-Luc DELLERIE | 12 Avril 2022 |
| Simonne BREBION | 23 Avril 2022 |
| Lionel STEVENART | 27 Avril 2022 |
| Gabriel DUTERTE | 29 Mai 2022 |
| Hélène MOREAU-DELATTRE | 10 Juin 2022 |

| | |
|---------------------|------------------|
| Gérard SELLIER | 15 Juin 2022 |
| Jean-Claude BELLAMY | 24 Juin 2022 |
| Francine GOLIOT | 28 Juillet 2022 |
| Daniel TRUQUET | 5 Août 2022 |
| Patrick LEFEBVRE | 24 Août 2022 |
| Maurice LAPLACE | 24 Octobre 2022 |
| Patrice THOMAS | 28 Octobre 2022 |
| Jacques HEUX | 12 novembre 2022 |
| Serge WALRAEVE | 27 Novembre 2022 |
| Lucien DUHAMEL | 15 Décembre 2022 |



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS 2022

4 juin : Pécron Zélie
 18 juin : Latry Deva et Issi
 6 août : Bruchet Emma

PACS 2022



Aboubacar DIALLO et Bambou BADJI
 le 26 Mars 2022

Chloé DUCHAN et Florian D'AGUANNO
 le 23 Avril 2022



Manon ROCQ et Julien MOULIER
 le 23 Avril 2022



Chloé DUBRULLE et Clément MAGNIER
 le 24 Mai 2022

Florence FORTIN et Patrice MERIAUX
 le 18 Août 2022

Manon CAUX et Florimond LACHERE
 le 18 Août 2022

Louise REBERGUE et Elie BEUTIN
 le 19 novembre 2022



Claire WEISBECKER et Antoine BRULE
 le 27 décembre 2022

MARIAGES 2022



Eugénie CUVILLIER et Christophe CALON
le 9 Juillet 2022



Géraldine VENANT et Sébastien HOYER
le 18 Juin 2022



Ophélie MARCOURT et Yohan DURIEZ
le 30 Juillet 2022



Céline FONTAINE et Maxime NAVET
le 16 Juillet 2022



Anaïs GATIEN et Hugo DEREPPER
le 30 Juillet 2022

(Sous réserve de modifications ultérieures)

JANVIER 2023

Dimanche 29 Janvier Concours de belote organisé par le comité des fêtes au Centre socio-culturel

MARS 2023

Jeudi 2 Mars Après-midi festive pour les Aînés organisée par le CCAS

Dimanche 19 Mars Loto-quine organisé par le comité des fêtes au Centre socio-culturel

Jeudi 23 Mars Réunion d'information retraite collective, organisée et animée par la Carsat au Centre socio-culturel

Jeudi 30 Mars Journée à Paris et visite de l'Assemblée Nationale, organisée par le CCAS. Sortie ouverte à tous

AVRIL 2023

Lundi 10 Avril Braderie – Avenue de la Forêt organisée par le comité des fêtes

Dimanche 30 Avril Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

MAI 2023

Lundi 8 Mai Commémoration de la victoire de 1945

JUIN 2023

Samedi 3 Juin Journées des plantes et du jardin au Château de Conteval

Dimanche 4 Juin

Vendredi 16 Juin Conférence Michel Parenty Conteval à La Capelle "Une réussite économique au XVIII^e siècle : l'élevage des moutons à l'angloise"

Samedi 17 juin Jazz Meeting dans les jardins du Château de Conteval

JUILLET 2023

Vendredi 14 Juillet Fête Nationale

SEPTEMBRE 2023

Samedi 2 Septembre Visite guidée de Laon et du familistère Godin, organisée par le CCAS. Sortie ouverte à tous

Vendredi 15 Septembre Spectacle Sylvie and Coqs : L'Meilleur du pire !

OCTOBRE 2023

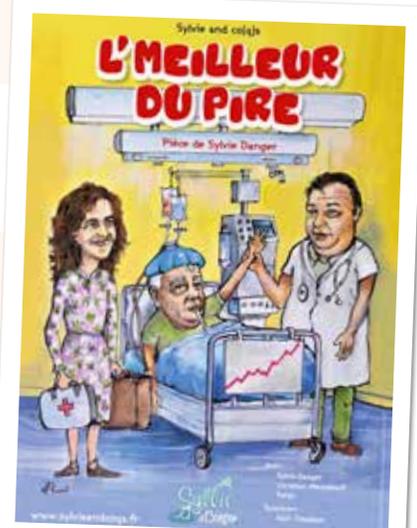
Jeudi 12 Octobre Repas des Aînés

NOVEMBRE 2023

Samedi 11 Novembre Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice. Hommage à tous les morts pour la France

DECEMBRE 2023

Mardi 5 Décembre Journée nationale d'hommage pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



L'MEILLEUR DU PIRE !

Quand on r'plonge dins l'album photos, on s'rind compte qu'Éugène i finit cor bin souvint les vacances aux urgences. Faut dire de c'qui est : il a pons chance. Li i dit qu' c'est d'pis qui s'a mariaie que l'chance alle a tournaie... Allez savoir si c'est vraye... Pour vous rafraîchir el mémoire : quoi d'mieux qu'un tit condensé ed tous ses déboires. Et comme on dit que l'malheur des uns i fait l'bonheur des autes, ô z 'allez avoir gramint plaisir à vir el meilleur du pire !...

un peu de hauteur...
LE BOULONNAIS VU DU CIEL
- Photo Philippe LECOCCO Opale Aéro Images -

LA CAPELLE

